Police

ZONE DE POLICE 5312
HAUTE-MEUSE
Service prévention vol
Rue Saint-Jacques, 355 D
5500 DINANT

Tél. : 0473/71.05.50 – 082/67.68.19
zp.hautemeuse.prevol@police.belgium.eu

Police veille

FORMULAIRE EN LIGNE SUR « POLICE.BE » !

Cadre réservé aux services de police : Fiche information N° ..... / 20.....

Formulaire de demande de surveillance en cas d'absence

RENSEIGNEMENTS GENERAUX

VOS COORDONNÉES

Nom : .....Prénom : .....

Adresse : .....
.....

Numéro de contact : .....

Type d'habitation : ☐ Maison : ☐ 1 ☐ 2 ☐ 3 ☐ 4 façade(s)
☐ Appartement

Autre(s) endroit(s) que l'habitation à surveiller (magasin, hangar, abri de jardin…)
.....
.....

Date et heure de départ : le ..../..../..... à .....H.....
Date et heure de retour : le ..../..../..... à .....H.....
Possibilité de contact (adresse de votre destination et/ou numéro de téléphone) :
.....

COORDONNÉES D'UNE PERSONNE DE CONTACT

Nom : .....Prénom : .....

Adresse : .....
.....

Numéro de téléphone : .....
Dispose des clés de la maison : oui / non
Dispose du code de l'alarme : oui / non

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

- Véhicule(s) devant la maison : oui / non
  Description du/des véhicule(s) et numéro(s) d'immatriculation :

Marque : …… Type : …….
Couleur : …….. Immatriculation : …….

- Installation d'un système d'alarme : oui / non
- Eclairage sur minuterie à l'intérieur de l'habitation : oui / non
  Programmé de .....H..... à …..H….. et de .....H..... à …..H…..
- Eclairage de sécurité ou éclairage dissuasif à l'extérieur : oui / non
- Présence d'un chien ou autres animaux : oui / non
- Autres mesures de prévention ou de sécurité : garde privé, objets de valeur enregistrés, coffre-fort préalablement vidés, propriété entourée par une clôture avec barrière verrouillée empêchant l'accès, personnes (famille ou voisin) susceptibles de se trouver dans la maison en journée/nuit, venant tondre la pelouse ou relever la boîte aux lettres :

……
……
……
……
……

DECLARATION DU DEMANDEUR

- Par ce formulaire, je souhaite bénéficier d'une surveillance de mon habitation durant la période indiquée.
- J'autorise la Police à entrer dans ma propriété tant le jour que la nuit.
- En cas de circonstances particulières (agissements suspects, cambriolage, incendie…), j'autorise la Police à entrer dans mon habitation.
- Je m'engage à désigner une personne de contact et fournir ses coordonnées.
- Je m'engage à prendre des mesures organisationnelles de sécurité nécessaires, telles que : ne pas laisser de message indiquant mon absence sur une porte ou sur mon répondeur téléphonique, fermer correctement portes et fenêtres, donner à mon habitation une impression d'occupation.
- Je m'engage également à prévenir les services de Police de tout retour anticipé ou de toute modification liée à la durée de mon absence.
- La demande doit être introduite au minimum 10 jours à l'avance.

☐ La demande satisfait aux conditions énumérées ci-dessus et je suis d'accord avec les conditions générales d'utilisation (à cocher pour accord).

Date : Signature [1] :

Adresse des différents bureaux de proximité :

Bureau de proximité de **Dinant** : Rue Saint-Jacques, 355 D à 5500 DINANT
☎ : 082/676.815 – Mail : zp.hautemeuse.quartier@police.belgium.eu

Bureau de proximité d'**Hastiere** : Rue de France, 54 à 5544 HASTIERE
☎ : 082/687.030 – Mail : zp.hautemeuse.quartier.hastiere@police.belgium.eu

Bureau de proximité d'**Anhée** : Chaussée de Dinant, 9/Bte1 à 5537 ANHEE
☎ : 082/689.734 – Mail : zp.hautemeuse.quartier.anhee@police.belgium.eu

Bureau de proximité d'**Yvoir** : Rue du Maka, 5 à 5530 YVOIR
☎ : 082/676.930 – Mail : zp.hautemeuse.quartier.yvoir@police.belgium.eu

Bureau de proximité d'**Onhaye** : Rue Albert-Martin, 3 à 5520 ONHAYE
☎ : 082/644.025 – Mail : zp.hautemeuse.quartier.onhaye@police.belgium.eu

(1)

- *Prière de bien vouloir déposer, renvoyer par courrier, par mail scanné ou remplir en ligne ce document dûment rempli, auprès de votre service de Police.*
- *Les données reprises dans le présent document sont soumises à la loi sur la protection de la vie privée. Elles ne seront pas communiquées à d'autres personnes, ni utilisées à des fins commerciales. (Loi du 08/12/1992)*